MAIRIE D'ARBONNE-LA-FORET

58 Rue de la Mairie - 77630 ARBONNE-LA-FORET

Tél: 01 60 66 44 16 - Fax: 01 64 14 00 46

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune ARBONNE-LA-FORET se réunira, en séance ordinaire le 04 novembre 2025, à 20 heures 00.

Objet de la réunion

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 juin 2025,
- 2. Approbation par la commune du projet de Charte révisée du Parc Naturel Régional du Gâtinais français pour la période 2026-2041,
- 3. Remboursement d'une avance financière relative au matériel de l'exposition de Chanfroy,
- 4. Remboursement d'une avance financière engagée pour le repas d'un élu lors d'une journée d'information,
- 5. Adhésion des communes de Vert-Saint-Denis, Réau et Lieusaint au SDESM,
- 6. Changement anticipé du logiciel administratif (finances, gestion des administrés, ressources humaines, etc.),
- 7. Choix de la commune concernant la sonnerie des cloches de l'église,
- 8. Acceptation d'un don,
- 9. Renouvellement de l'Atlas de la biodiversité communale et demande de subvention pour sa réalisation,
- 10. Décision modificative n°2 Budget communal 2025,
- 11. Questions diverses.

Fait Arbonne-la-Forêt, le 22 octobre 2025

Le Maire

Anthony JAUTIER